

Concours européen de montages en chocolat de Dongelberg, 1er mars 2020

Règlement du concours

Catégorie Amateur

1. Le concours s'adresse aux filles de 15 à 25 ans ; il faut présenter une pièce en chocolat sur le thème du concours 2020 : « Le temps qui passe ». Le concours se tiendra le 1^{er} mars 2020 au Centre de séminaires de Dongelberg, Rue Saint-Laurent 52, 1370 Dongelberg.
2. Le montage est présenté à titre individuel ou par équipe de 5 participantes maximum. Le professeur ou moniteur ne fait pas partie du groupe ; il joue son rôle de coach. La réalisation de la pièce n'est pas le travail collectif d'une classe entière.
3. Mesures de la pièce: la base qui supporte la pièce a une mesure maximale de 50 cm sur 50 cm; elle peut présenter toutes sortes de formes; la pièce doit pouvoir être vue sous tous les angles.
4. Le travail sera effectué à partir des 5 sortes de chocolat : noir, blanc, au lait, blond, et/ou ruby.
5. Le montage est composé uniquement de chocolat de couverture ; l'utilisation d'aucune autre matière ou artifice n'est autorisée; la coloration n'est pas permise ; l'utilisation de toutes sortes de moules est permise.
6. Le jury tiendra compte des points suivants pour l'évaluation chaque critère sera évalué sur 10 points :
 - a. L'originalité ;
 - b. L'équilibre de la pièce ;
 - c. La finition du montage ;
 - d. La qualité du tempérage.
7. Les pièces devront impérativement être sur place le dimanche 1^{er} mars 2020 à 11h00 au plus tard. La remise des prix aura lieu à 15h. Les montages restent en exposition jusqu'à 17h.
8. Informations et renseignements techniques, disponibles auprès de Daniel Stallaert, maître chocolatier et président du jury au: 00 32 (0) 491 86 02 96.
9. Toutes les reproductions photographiques des œuvres et de leurs auteurs pourront être utilisées librement et sans frais par les organisateurs, afin de pouvoir les utiliser sur tout support (presse papier, Internet, réseaux sociaux...), dans le but de promouvoir le concours.